



		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le projet de train rapide dans le corridor Québec-Windsor</li> <li>• Améliorer les accès à l'aéroport Montréal-Trudeau, Montréal-Mirabel et Longueuil/Saint-Hubert</li> <li>• Améliorer l'accès au Port de Montréal</li>   <li>• Améliorer l'accessibilité du Grand Montréal aux grands marchés vers l'extérieur (Nord-est américain et Ontario/Midwest américain)</li> <li>• Augmenter la capacité des corridors ferroviaires névralgiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les accès aux trois aéroports du Grand Montréal, notamment le rond-point Dorval et l'autoroute 50</li> <li>• Réaliser le projet de modernisation de la rue Notre-Dame avec accès direct au port de Montréal</li> <li>• Améliorer l'accès à l'A-25 à partir du port par l'entremise de la rue de Boucherville afin de réduire le trafic local</li>   <li>• Ajouter de nouvelles voies ferrées et améliorer les systèmes de signalisation et de contrôle de la circulation ferroviaire sur les tronçons suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le corridor de CN entre Mont-Saint-Hilaire et le pont Victoria</li> <li>▪ Le corridor du CFCP entre Vaudreuil-Dorion et Lachine</li> <li>▪ Le corridor du CFCP entre la cour de triage Outremont et Côte-Saint-Luc</li> </ul> </li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intermodalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver l'intégrité et la fonctionnalité du réseau ferroviaire</li> <li>• Optimiser les déplacements en camionnage</li> <li>• Consolider et développer la capacité intermodale du Grand Montréal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des étagements aux endroits où le trafic le justifie, notamment la rue Bridge</li> <li>• Compléter les plans de camionnage municipaux à l'échelle du Grand Montréal, soit ceux des municipalités de l'ouest de l'île de Montréal ainsi que de certaines municipalités des Laurentides, de Lanaudière et de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmonisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser la population sur l'importance du transport des marchandises</li> <li>• Encourager la gestion responsable des enjeux de proximité par tous les intervenants, i.e. les responsables de la gestion du territoire, les promoteurs et les opérateurs de transport</li> <li>• Favoriser la mise en place de mesures de mitigation afin d'assurer l'harmonisation des interfaces entre l'urbanisation et les équipements et infrastructures stratégiques</li> <li>• Faire en sorte que la réglementation en matière de développement du territoire et en matière de planification des infrastructures de transport facilite et favorise la cohabitation harmonieuse de ces différentes fonctions</li> <li>• Inscrire les interventions dans le principe de développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un Plan de communication conjointement avec les partenaires</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les connaissances sur les modes de distribution de marchandises actuels et nouveaux</li> <li>• Assurer une veille technologique et concurrentielle</li> <li>• Soutenir le plan de développement du Port de Montréal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser l'enquête du CITM sur les déplacements de camions intra-régionaux</li> <li>• Amorcer une planification métropolitaine du transport des marchandises</li> <li>• Adapter les règles de navigation sur le fleuve afin d'utiliser le plein potentiel du chenal</li> <li>• Alléger les coûts associés à la navigation afin d'assurer la compétitivité (taxes, frais d'utilisation, droit d'importation de navires étrangers, etc.)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer des représentations auprès du gouvernement du Canada pour le développement des zones franches</li> <li>• Consolider et mettre en place des pôles logistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un sous-comité regroupant les quatre modes afin de favoriser l'idée de création de zones franches</li> <li>• Développer les activités de distribution à valeur ajoutée en liaison avec les équipements stratégiques de transport – port aéroports, terminaux ferroviaires</li> <li>• Soutenir le programme Accord qui fait de la Montérégie une plaque tournante du transport et de la logistique</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attirer la main-d'œuvre dans les métiers vus comme peu attrayants</li> <li>• Attirer la main-d'œuvre immigrante</li> <li>• Développer les programmes spécialisés en logistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir la création de programmes et de centres de formation</li> </ul>